

Province de Québec  
MRC des Laurentides  
Municipalité de Lac-Supérieur

AVIS PUBLIC

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE

1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT 2021-625 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2015-560

Le conseil municipal vous invite à une séance de consultation publique, le **mercredi 22 septembre 2021 à 19h00 à la salle communautaire de la Municipalité située au 1295 chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur, J0T 1J0**, pour vous présenter le 1<sup>er</sup> projet de règlement 2021-625 modifiant le règlement de zonage 2015-560.

Une copie du 1<sup>er</sup> projet de règlement 2021-625 modifiant le règlement de zonage 2015-560 est disponible auprès du service du greffe.

DONNÉ À LAC-SUPÉRIEUR CE 13<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.



Steve Deschenes  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Steve Deschenes, Directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, le 13<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021 entre 8h et 16h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021.



Steve Deschenes  
Directeur général et secrétaire-trésorier